



## ORDRE DU JOUR



1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Demande d'autorisation pour procéder à des démarches exploratoires relativement à la relocalisation du Centre de formation générale des adultes (CFG) - Édifice Marchand;
8. Nomination d'une direction au Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme;
9. Nomination de coordonnateurs aux investissements, Service des ressources matérielles;
10. Questions diverses;
11. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre des sujets au besoin.

Le secrétaire général,

M<sup>e</sup> Rémi Tremblay